



LIVRE BLANC DE LA TRANSITION ENERGETIQUE CITOYENNE EN BRETAGNE

Janvier 2019

24 actions

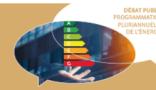
*Avec le soutien de la Région
Bretagne*



*Journées de la transition
énergétique citoyenne en
Bretagne labellisées*

endp Commission nationale du débat public Vous donner la parole et la faire entendre

Débat public
Programmation pluriannuelle de l'énergie



PREAMBULE

Notre développement économique repose sur l'accès à des sources d'énergies fossiles émettant des gaz à effet de serre que notre planète ne peut plus absorber. Pour respecter les objectifs signés lors de la COP21, il nous faut laisser 80 % des ressources d'énergies fossiles dans le sol. Que faire, face à ce défi climatique, mais aussi face à l'épuisement des ressources naturelles et à la crise économique ?

Le nucléaire n'est pas la solution, avec les risques d'accident qui augmentent du fait du vieillissement des réacteurs, la question des déchets qui reste sans solution et les énormes coûts du démantèlement.

La transition énergétique vers le 100 % d'énergies renouvelables est l'une des solutions. Il s'agit de miser sur un modèle énergétique plus sobre et moins polluant, où l'accès aux services énergétiques est assuré pour tous, où les ressources naturelles sont préservées et où de nombreux emplois sont créés. Cette transition passe aussi par des projets de territoires, de multiples initiatives locales ne demandant qu'à se multiplier et se généraliser.

Ce **Livre Blanc** est issu des réflexions menées d'octobre 2017 à septembre 2018 entre plusieurs organismes : Clim'actions Bretagne Sud (Vannes), Nature & Culture (Lorient), Taranis (Bretagne) et ALOEN (Lorient).

Deux journées de la transition énergétique citoyenne les 1^{er} et 2 juin (Lorient et Vannes) avec conférences, ateliers et forum pour 80 participants, 12 réunions de préparation et de bilan mobilisant 42 personnes, ont été nécessaires pour collecter et organiser les éléments constituant ce Livre Blanc.

Il se base sur le constat que la Bretagne est une des régions les favorisées de France par ses potentiels éolien terrestre et off-shore, hydrolien, biomasse et solaire, mais que, paradoxalement, les énergies renouvelables peinent à s'y développer malgré cette urgence climatique.

Les obstacles au développement de ces énergies sont nombreux et variés mais nous ne pouvons nous résigner à en prendre acte. Nous sommes convaincus que la **transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas**, elle ne sera possible qu'avec l'engagement de la société civile. La participation des citoyens par l'entremise de structures de type coopératif et de régies locales en est l'une des conditions nécessaires, comme l'attestent le développement des structures locales de production d'énergies renouvelables au Danemark, en Allemagne et en Autriche.

Ce Livre Blanc est à destination des élus, des services de l'État et de tous les décideurs économiques. Il est une base pour des réflexions futures, une force de propositions pour que le développement des énergies renouvelables par une transition citoyenne devienne une grande cause régionale répondant aux attentes de la société civile.

Partant de quelques éléments chiffrés concernant l'énergie aux niveaux national et régional, se basant sur l'analyse d'expériences de transitions énergétiques réussies en Europe, il série les atouts et faiblesses de notre région Bretagne pour le développement des énergies renouvelables. Il fait enfin des propositions pour faciliter cette transition énergétique citoyenne.

Ce Livre Blanc est un préalable à notre ambition de proposer aux élus, aux collectivités et aux associations, en 2019, un voyage d'étude au Danemark. Il est une des étapes vers la transition énergétique citoyenne en donnant corps à notre volonté de fédérer tous les acteurs de la société autour des enjeux des énergies renouvelables et de sensibiliser d'autres citoyens.

Clim'actions Bretagne Sud
Dominique Pirio

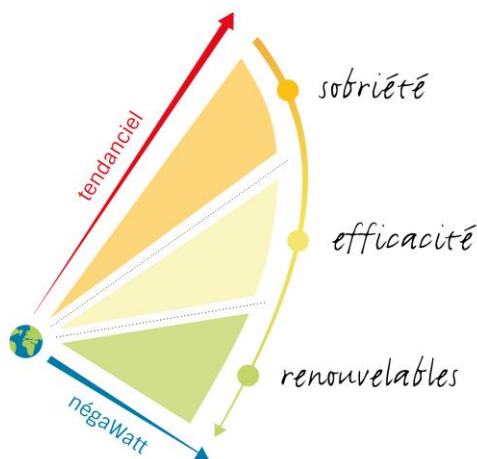
Nature & Culture
Jean-Claude Pierre

Taranis
Michel Carré

ALOEN
Jean-Paul Aucher

AVERTISSEMENT

Ce Livre blanc se situe dans le cadre du **scénario négaWatt** :



© Association négaWatt - www.negawatt.org

- **Prioriser les besoins essentiels** dans les usages individuels et collectifs de l'énergie par des actions de **sobriété** ;
- **Diminuer la quantité d'énergie** nécessaire à la satisfaction d'un même besoin grâce à l'**efficacité énergétique** ;
- **Privilégier les énergies renouvelables** pour leur faible impact sur l'environnement et leur caractère inépuisable (100% de nos besoins en 2050).

L'objectif est, en 2050, une consommation fortement réduite et couverte à 100% par des énergies renouvelables :

- Division par 3 de la consommation d'énergie primaire et multiplication par 3,5 de la production d'énergies renouvelables ;
- Pétrole, gaz fossile, charbon et nucléaire disparus du paysage énergétique français ;
- Émissions de CO2 liées à notre consommation d'énergie divisées par 52 ;
- Émissions de méthane, provenant essentiellement du secteur agricole, divisées par 2 ;
- Émissions de gaz à effet de serre divisées par 7.

Au-delà d'une plus grande autonomie énergétique, la transition énergétique décrite par le scénario représente, pour les territoires et leurs acteurs économiques et sociaux, des retombées locales considérables en termes de fiscalité, d'activité économique et d'emploi. Elle serait une formidable occasion de reconstruire les solidarités en retissant les liens entre zones urbaines et rurales, et entre territoires.

Réussir la transition énergétique impose de s'attaquer de front à la sobriété, à l'efficacité et à la production d'énergies renouvelables. Ce Livre blanc se situe volontairement au niveau du troisième item du scénario : « Privilégier les énergies renouvelables », après la sobriété et l'efficacité énergétique qu'il n'abordera pas. Il a été construit à partir d'échanges entre les différents acteurs impliqués dans la transition énergétique citoyenne. Si son ambition est d'être le plus complet possible sur la production d'énergies renouvelables, il n'a pas la prétention d'être exhaustif.

LES 24 ACTIONS POUR UNE TRANSITION ENERGETIQUE CITOYENNE

9 ACTIONS AU NIVEAU NATIONAL

1. Visibilité à long terme des tarifs d'achat de l'électricité renouvelable, sécurité juridique pour les investisseurs.
2. Règlementation nationale imposant les énergies renouvelables, avec une fiscalité adaptée.
3. Une commande publique activatrice de la transition énergétique.
4. Une prise de participation citoyenne imposée dans tous les projets d'énergies renouvelables
5. Directives à tous les services déconcentrés de l'État afin de faciliter les projets collectifs citoyens de production d'énergies renouvelables.
6. Aides spécifiques pour les projets citoyens, notamment pour les pré-diagnostics.
7. Droit à l'expérimentation de la régionalisation de l'énergie, avec une gestion décentralisée et un tarif différencié par région pour les différentes énergies renouvelables.
8. Aides pour les technologies émergentes par des subventions et financements adaptés.
9. Politique de développement décentralisé du réseau électrique permettant un maillage fin du territoire.

8 ACTIONS AU NIVEAU REGIONAL

10. Alliance universités / collectivités / associations / citoyens, un « Super Bureau des orientations du futur ».
11. Une commande publique activatrice de la transition énergétique.
12. Prise de participation minoritaire du fond d'investissement Eilañ dans les petits projets coopératifs photovoltaïques.
13. Aide de la Région pour la prise en charge des coûts d'animation/formation nécessaires dans les phases de démarrage des projets citoyens.
14. Développement du partenariat actuel avec le réseau Taranis.
15. Coopération renforcée avec ENEDIS.
16. Partenariats renforcés avec les syndicats départementaux d'énergie.
17. Préparation avec Clim'actions d'un voyage d'étude au Danemark, pour les élus, les personnels des collectivités et les associations.

7 ACTIONS AU NIVEAU LOCAL

18. Renforcement des moyens d'informations sur les énergies renouvelables.
19. Accès aux données pour évaluer la faisabilité des projets : cadastres solaires, zonages en urbanisme.
20. Modification des règles d'urbanisme.
21. Mutualisation, coordination des projets à l'échelle d'un territoire par un « pilote ».
22. Communes et intercommunalités devenant productrices d'énergies renouvelables.
23. Aide des intercommunalités pour la prise en charge des coûts d'animation/formation nécessaires dans les phases de démarrage des projets citoyens.
24. Prise de participation des collectivités ou syndicats dans des projets collectifs citoyens.